

## RÉSIDENCE BACCHUS

LOGEMENTS PPE DE HAUT STANDING

Lutry / La Conversion - VD

## Maître de l'ouvrage

Jaques Attias  
et Maryvonne Barraud  
Rue de Ransou 58  
1936 Verbier

## Entreprise générale

Fidias SA  
Cour des Tanneurs  
1095 Lutry

## Architectes

AC Architecture-Concept  
et partenaires SA  
Stephan Reichert  
Rue de l'Industrie 59  
1030 Bussigny-près-Lausanne

## Ingénieurs civils

Roland Obrist  
Rue de la Tantérine 2  
1073 Savigny

## Bureaux techniques

Chauffage:  
DuoTech  
Route d'Allaman 30D  
1163 Etoy  
Ventilation:  
Roos Ventilation SA  
Avenue Général-Guisan 28  
1800 Vevey

## Sanitaire:

Mayor & Cie SA  
Chemin du Pré-de-la-Tour 10  
1009 Pully

## Electricité:

Egel Sàrl  
Chemin du Boisy 46  
1004 Lausanne

## Géotechnique:

Karakas & Français SA  
Avenue des Boveresses 44  
1010 Lausanne

## Architecte paysagiste:

Menétrey SA  
Route de la Coulisse 5  
1034 Bousens

## Géomètre

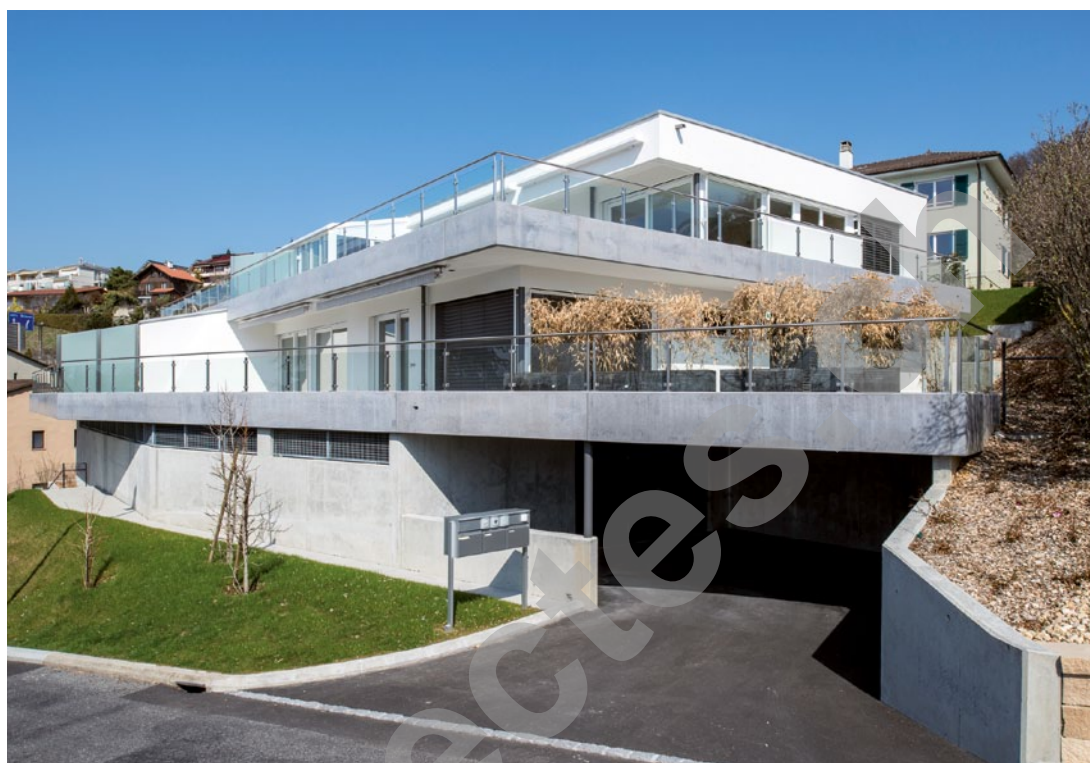
Renaud & Burnand  
Avenue Général-Guisan 40  
1009 Pully

## Coordonnées

Chemin de Crêt-de-Plan 168  
1093 La Conversion

Conception 2009

Réalisation 2010 - 2011



## SITUATION / PROGRAMME

**Typologie induite par les caractéristiques du lieu.** Le terrain d'accueil, situé dans les hauts de la Commune de Lutry-La Conversion, est une grande parcelle initialement de 2'382 m<sup>2</sup>. Dominée dans sa partie supérieure par une habitation existante, elle offrait encore un potentiel constructible important. L'endroit se caractérise par une pente accentuée, orientée au Sud, face au bassin lémanique et à l'arc des Alpes de Savoie, sur lesquels s'ouvre une vue panoramique spectaculaire et imprenable.

Après fractionnement de la parcelle, la nouvelle construction est implantée sur une surface de 1'626 m<sup>2</sup>. Sa position dans le terrain a été étudiée en considérant l'immeuble en amont, afin de ne pas prêter la vue panoramique dont bénéficient les deux logements qui l'occupent. Toutes ces contraintes réunies ont façonné et caractérisé le projet, qui s'inscrit dans une ligne architecturale contemporaine, en cohérence avec les besoins et la demande actuels, tout en préservant au mieux le site.

Le niveau supérieur étant défini par le bâtiment existant, les deux niveaux d'habitation, reposant sur un socle formant le parking semi-enterré, se superposent en terrasse, permettant ainsi une meilleure intégration dans la pente. L'accès des véhicules se fait directement sur le chemin de Crêt-de-Plan.

L'ensemble propose ainsi un niveau de parking et deux niveaux en cascade, pour un volume SIA total de 4'500 m<sup>3</sup>. Deux logements en duplex occupent les niveaux habitables, alors que le parking souterrain comprend six places de parc, deux boxes privatifs et quatre places pour les deux-roues. Deux places visiteurs sont aménagées à l'extérieur.

## PROJET

**Choix constructif et architecture.** L'accent a été mis sur la qualité des espaces s'ouvrant, à chaque niveau, sur de grandes terrasses. Ces prolongements extérieurs, bordés de verres transparents, offrent une qualité de vie exceptionnelle, en symbiose avec l'environnement proche et lointain.

La réalisation de l'ensemble reste de type classique, faisant appel à une structure porteuse en béton armé, laissé apparent pour le socle du bâtiment et crépi sur isolation périphérique pour les étages. Les vitrages isolants sont montés sur cadre en PVC, alors que les vérandas sont réalisées en profilés d'aluminium thermolaqué à rupture thermique. Le bâtiment, pourvu d'une pompe à chaleur reliée à trois sondes géothermiques, de capteurs solaires pour la production d'eau chaude, ainsi que d'un système de ventilation à double-flux a été labellisé Minergie.





L'accès à l'immeuble, tant par le garage que par l'entrée située à l'arrière, donne sur un vaste hall ouvert entre les deux niveaux. Alors qu'au départ le bâtiment a été conçu pour accueillir quatre appartements, ce sont au final deux duplex spacieux qui ont été réalisés, comptant respectivement une surface de 297 m<sup>2</sup> et 229 m<sup>2</sup>, auxquelles il convient d'ajouter 241 et 158 m<sup>2</sup> pour les terrasses.

A l'intérieur, les choix typologiques et de finitions ont été laissés au gré des acquéreurs, dont les exigences sont naturellement au niveau du standing élevé de la construction. Un soin très spécial a été porté aux aménagements extérieurs, tant lors du choix et de la disposition des plantations que pour la mise en œuvre des matériaux, notamment du côté ouest, en relation avec les immeubles voisins.

**Photos**

Respect et intégration au site, architecture sobre et moderne confère un caractère exceptionnel à cette réalisation de très haut standing.



## entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

*Terrassements*

LMT Exploitation SA  
1042 Bioley-Orjulaz

*Maçonnerie - Béton armé*  
JAQUET SA  
1820 Territet

*Isolation façades*  
DI SAVINO Carmine & Fils SA  
1020 Renens

*Ferblanterie*  
GIOVANNA SA  
1815 Clarens

*Etanchéité toit plat*  
BALZAN & IMMER SA  
1018 Lausanne

*Fenêtres*

Noël RUFFIEUX & Fils SA  
1637 Charmey

*Stores - Toiles*  
GRIESSER SA  
1010 Lausanne

*Electricité*  
EGEL Sàrl  
1004 Lausanne

*Chauffage*  
DuoTech  
1163 Etoy

*Ventilation*  
ROOS SA  
1800 Vevey

*Sanitaire*

MAYOR & Cie SA  
1009 Pully

*Serrurerie*  
DELESSERT Frères SA  
1070 Puidoux

*Ascenseurs*  
Ascenseurs MENÉTREY SA  
1680 Romont

*Chapes*  
CACCIAMANO G.  
1026 Echandens

*Carrelages*  
SASSI Carrelages Bulle SA  
1630 Bulle

*Plâtrerie - Peinture*

LA VITESSE SA  
1029 Villars-Ste-Croix

*Aménagements extérieurs*  
MENÉTREY SA  
1034 Boussens